



Health, Seniors and Active Living

Public Health and Primary Health Care
Communicable Disease Control
4th Floor – 300 Carlton, Winnipeg MB R3B 3M9
T 204-788-6737 F 204-948-2190
Website: www.gov.mb.ca/health/

June 13, 2016

Dear Superintendent:

Manitoba Health, Seniors and Active Living (MHSAL) is committed to ensuring its Immunization Program is consistent with evolving best practice evidence and national recommendations. Effective September 2016, MHSAL is expanding its publicly-funded (i.e., free-of-charge) Human Papillomavirus (HPV) Immunization Program to include boys.

Starting in September 2016, boys in Grade 6 born on or after January 1st 2005 will be eligible to receive two doses of HPV vaccine. In addition, boys in Grade 9 (and/or in Grade 8, depending on the health region), born between January 1st 2002 and December 31st 2004, will be eligible to receive two doses of HPV vaccine as part of a three-year catch-up program.

Manitoba's HPV Immunization Program will continue to be offered in schools by public health nurses. Regional public health staff will be contacting schools to organize HPV immunization clinics in Grade 6 and Grades 8 and/or 9.

School-based immunization programs are the most effective way to provide these vaccines, and your school division's ongoing commitment to this program is critical, greatly valued, and appreciated.

For more information, please visit: <http://www.gov.mb.ca/health/publichealth/diseases/hpv.html>.

Please share this information with your school principals in the relevant schools.

Sincerely,

ORIGINAL SIGNED BY

Richard Baydack, PhD
Director
Communicable Disease Control

ORIGINAL SIGNED BY

Tim Hilderman, MD FRCPC
Medical Officer of Health, Vaccines
Communicable Disease Control



Santé, Aînés et Vie active

Division de la santé publique et des soins de santé primaires
Direction de la lutte contre les maladies transmissibles
300, rue Carlton, 4^e étage, Winnipeg (Manitoba) R2B 3M9
www.manitoba.ca
Tél. : 204 788-6737 Téléc. : 204 948-2190

Le 13 juin 2016

Madame, Monsieur,

Le ministère de la Santé, Aînés et Vie active du Manitoba (le « ministère ») s'engage à veiller à ce que son programme d'immunisation soit conforme aux données probantes changeantes sur les pratiques exemplaires et aux recommandations nationales. À partir de septembre 2016, le ministère va élargir la portée de son programme public (c'est-à-dire gratuit) d'immunisation contre le virus du papillome humain (VPH) afin d'y inclure les garçons.

À partir de septembre 2016, les garçons de 6^e année nés le 1^{er} janvier 2005 ou après seront admissibles à recevoir deux doses du vaccin contre le VPH. De plus, dans le cadre d'un programme de rattrapage sur trois ans, les garçons de 9^e année (et de 8^e année dans certaines régions sanitaires) nés entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 décembre 2004 seront également admissibles à recevoir deux doses du vaccin contre le VPH.

Le Programme manitobain d'immunisation contre le VPH continuera d'être offert dans les écoles par des infirmières de santé publique. Le personnel régional de santé publique communiquera avec les écoles pour organiser les cliniques d'immunisation contre le VPH pour les élèves de 6^e année ainsi que pour les élèves de 8^e et 9^e années.

Les programmes scolaires d'immunisation sont le moyen le plus efficace d'offrir ces vaccins, et nous apprécions grandement l'engagement de votre division scolaire envers ces programmes, qui est essentiel.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site Web suivant :
www.gov.mb.ca/health/publichealth/diseases/hpv.fr.html.

Merci de partager ces renseignements avec les directeurs des écoles appropriées.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

DOCUMENT ORIGINAL SIGNÉ PAR

Richard Baydock, Ph. D.
Directeur,
Direction de la lutte contre les maladies
transmissibles

DOCUMENT ORIGINAL SIGNÉ PAR

Tim Hilderman, M.D., FRCPC
Médecin hygiéniste, Vaccins
Direction de la lutte contre les maladies
transmissibles